

GUIDE DE L'APPEL DE PROJETS

Festival Québec en toutes lettres et programmation de la Maison de la littérature

DATES DU FESTIVAL : DU 20 AU 28 OCTOBRE 2018

DATES DE LA PROGRAMMATION DE LA MAISON DE LA LITTÉRATURE : SEPTEMBRE 2018 À JUIN 2019

Québec – Canada

CONTEXTE

L'Institut Canadien de Québec invite les écrivain-e-s, les artistes et les organismes professionnels à soumettre un projet pour la programmation 2018-2019 de la Maison de la littérature, incluant la 9^e édition du festival Québec en toutes lettres.

Composante majeure de la Bibliothèque de Québec, la Maison de la littérature est un lieu d'écriture, de création, de rencontre et d'animation qui met en scène la littérature dans une ambiance vivante, conviviale et chaleureuse. Ancrée dans le patrimoine historique et architectural de Québec, elle contribue au rayonnement de la littérature et des auteurs québécois, notamment par le biais du festival Québec en toutes lettres, d'une programmation annuelle de spectacles, rencontres, animations, ateliers d'écriture, etc. Elle met en valeur la création littéraire contemporaine et le patrimoine littéraire québécois.

La création littéraire sous toutes ses formes (roman, poésie, bande dessinée, scénario, conte, twittérature, théâtre, etc.) est au cœur de la programmation de la Maison de la littérature. Un moment phare de cette programmation est le festival Québec en toutes lettres, qui relèvera le défi en octobre 2018 d'investir l'espace public de la ville de Québec.

Les projets soumis à l'occasion du présent appel peuvent émaner des écrivains, des artistes en arts littéraires et des organismes de Québec, du Québec ou encore de l'étranger. Les artistes de la relève sont également encouragés à participer.

Pour en savoir plus sur le festival Québec en toutes lettres, visitez le quebecentouteslettres.qc.ca.

Pour en savoir plus sur la Maison de la littérature, visitez le maisondelalitterature.qc.ca.

TYPES DE PROJETS RECHERCHÉS

Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'un des volets de programmation suivants :

Festival Québec en toutes lettres

La 9^e édition du festival, qui se déroulera du 20 au 28 octobre 2018, ne comporte pas de thème à ce jour. Cependant, deux types de projets sont particulièrement recherchés :

1. Des activités d'animation littéraire s'adressant au jeune public : rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, ateliers de création avec des mots, contes, histoires animées, etc. Ces activités se dérouleront lors de la première fin de semaine du festival, soit les 20 et 21 octobre 2018. Des formes légères, comportant peu de complexité technique et pouvant être diffusées en bibliothèque, seront privilégiées.

2. Des spectacles, des performances, des installations visuelles ou sonores qui par leur présence dans l'espace public – façades d'immeubles ou autres supports architecturaux, places publiques, parcs, véhicules de transport en commun, commerces, rues, musées, etc. – participeront à la transformation du paysage urbain par la littérature.

Le festival souhaite placer la littérature au cœur de la vie publique et citoyenne, la valoriser pour les auteurs, les lecteurs et l'ensemble de la population. Les écrivains, artistes et organismes sont invités à soumettre des projets à la forme originale et participative.

Programmation de la Maison de la littérature

Rendez-vous littéraires

Des rendez-vous réguliers mettent en scène les arts littéraires et les créateurs : spectacles littéraires, contes, performances poétiques, soirées de slam, lectures théâtralisées, lectures musicales, concerts dessinés, événements thématiques, rencontres et entretiens, projections, etc. En plus de présenter la création contemporaine, ces activités peuvent souligner l'œuvre d'un écrivain en particulier, célébrer un anniversaire, etc.

Écrire pour tous

Ateliers, formations, cercles de lecture et d'écriture pour les professionnels, pour la relève et pour le public, sur différents sujets et genres; colloques, rencontres universitaires; activités de socialisation. Pour ce volet, la Maison de la littérature offre des espaces de diffusion et un soutien promotionnel.

De plus, la Maison de la littérature cherche à mettre en valeur les œuvres des [auteurs présents dans son exposition permanente](#) *En toute liberté*. Les projets relatifs à ces auteurs, et notamment les spectacles inédits, feront l'objet d'une attention particulière.

Expositions

La Maison de la littérature présente annuellement plusieurs expositions temporaires axées sur la littérature, le livre, l'écrit et l'imprimé, qui peuvent mettre en relation les arts visuels et la littérature.

Microrésidences de création en arts littéraires

Résidences de courte durée (une à deux semaines) dans le studio de création de la Maison de la littérature dans le but de développer un projet en arts littéraires (ex. : spectacles littéraires, performances, *spoken word* et oralité, vidéopoèmes, radioromans, adaptations pour la scène ou le Web, improvisations BD, installations, interventions dans l'espace public, laboratoires multidisciplinaires, expérimentations multimédias, etc.). La durée et les périodes des microrésidences seront déterminées en fonction des disponibilités du studio de création.

PUBLICS CIBLES

- La clientèle de proximité (Vieux-Québec et centre-ville)
- Les usagers de la Bibliothèque de Québec et les amateurs de littérature
- Les jeunes de 15 à 35 ans et les clientèles scolaires
- Le milieu littéraire
- Le grand public

ESPACES DISPONIBLES

La Maison de la littérature est située au 40, rue Saint-Stanislas, au cœur du Vieux-Québec. On y trouve les espaces de diffusion suivants :

- **La scène littéraire**
- **La salle multifonctionnelle**
- **Le studio de création**
- **L'espace d'exposition**

À l'occasion, les cabinets d'écriture (trois) et les espaces extérieurs (place de L'Institut-Canadien et chaussée des Écossais) peuvent être exploités pour la programmation.

Dans le cadre du festival Québec en toutes lettres seulement, d'autres salles de la ville de Québec et des lieux non conventionnels peuvent être utilisés.

RÉTRIBUTION ET SOUTIEN OFFERTS

Les écrivains, artistes, collectifs et organismes sélectionnés bénéficieront d'une prise en charge par la Maison de la littérature, selon des ententes à préciser après la sélection du projet et selon les politiques et ressources de la Maison. Deux types d'ententes sont possibles :

Codiffusion

Les projets codiffusés bénéficient du soutien suivant :

- un **espace de diffusion** (salle);
- la disponibilité d'un **responsable technique** et du **personnel d'accueil** pendant quatre heures;
- un **soutien promotionnel** par le biais des outils de la Maison (dépliants de programmation, site Internet, outil de marketing relationnel, réseaux sociaux, etc.). Les artistes participants sont invités à compléter cette promotion par leurs propres outils promotionnels, lesquels auront été soumis à l'équipe de la Maison.
- les **revenus de billetterie**, selon des modalités à déterminer en fonction de la nature des projets.

Diffusion

Les projets diffusés bénéficient du soutien suivant :

- un **espace de diffusion** (salle);
- un **soutien promotionnel** par le biais des outils de la Maison (dépliants de programmation, site Internet, etc.).
- le **coût de la diffusion** (cachets, honoraires et droits compris, ainsi que les honoraires des techniciens et du personnel d'accueil);
- les **conditions de séjour** pour les artistes provenant de l'extérieur de la région (hébergement, repas et transport local), selon les politiques en vigueur.

Pour ce volet, l'entièreté des revenus de billetterie reviendra à la Maison de la littérature.

Les écrivains, artistes, collectifs et organismes sont invités à sélectionner la modalité qui convient le mieux à leur projet. Le choix final, pour les projets retenus, demeure cependant sous la responsabilité de la Maison de la littérature.

En ce qui concerne les microrésidences, le soutien offert consiste en l'accès à un espace, à de l'équipement et à du soutien technique de base, selon des modalités à déterminer en fonction de la nature des projets.

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'impulsion artistique du projet doit être littéraire. Le comité privilégiera les projets:

- dont la forme est originale, faisant preuve d'inventivité ou à fort potentiel de rayonnement;
- qui associent la littérature aux autres arts ou aux autres domaines du savoir;
- qui mettent en valeur des auteurs de Québec, du Québec et de la francophonie;
- qui sont inédits ou présentés en primeur dans la région;
- qui sont de nature participative, qui stimulent la pratique de l'écriture dans la population.

CRITÈRES D'EXCLUSION

- Projets offerts à huis clos pour des chercheurs ou une clientèle restreinte sans possibilité d'accès pour le public (à l'exception des microrésidences de création qui devront cependant comprendre une sortie de résidence publique).
- Projets qui ne s'inscrivent dans aucun volet précis de l'appel.
- Projets présentés sans traduction française ou uniquement dans une langue autre que le français.
- Projets qui se déroulent hors de la période visée (15 septembre 2018 au 30 juin 2019).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent fournir un **dossier complet** comprenant le formulaire de candidature dûment rempli (disponible au maisondelalitterature.qc.ca, onglet « Appels de projets »), de même que les pièces jointes qui y sont demandées.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

Les dossiers de candidature, incluant les pièces jointes et les annexes, devront parvenir **par courriel au plus tard le vendredi 19 janvier 2018 à 23 h 59** au julie.veillet@institutcanadien.qc.ca.

PERSONNE-RESSOURCE

Madame Julie Veillet, adjointe à la programmation, Maison de la littérature

Courriel : julie.veillet@institutcanadien.qc.ca

Téléphone : 418 641-6788, poste 7794

Le processus de sélection et l'acheminement des réponses se termineront au plus tard le 1^{er} juin 2018. Le nombre de projets sélectionnés sera limité, et déterminé en fonction des critères et du budget disponible. Les choix de la Maison de la littérature et du festival Québec en toutes lettres sont sans appel. Les écrivains, artistes, collectifs et organismes sélectionnés seront contactés afin d'établir les modalités de l'engagement.